

Pratiques de la classe - entraide coopérative

socialiser et responsabiliser l'enfant dans une classe coopérative

Dans nos classes coopératives, l'organisation du travail et de la vie du groupe vise à socialiser et à responsabiliser l'enfant. Ainsi il est amené à prendre en charge différentes «responsabilités», ou «services» (ou «métiers» dans le vocabulaire de la Pédagogie institutionnelle). Ces responsabilités sont tournantes et évolutives.

Quelques collègues ont demandé :

- Combien de temps un enfant assume-t-il une même responsabilité ?
- Comment se fait le changement de responsabilité ?

Les pratiques peuvent être diverses d'une classe à une autre, d'une année à une autre, en fonction de l'expérience du maître, et également de celle des enfants, en matière de fonctionnement coopératif.

Quelles sont les pratiques possibles ?

**«Moi je suis fier de ma responsabilité d'arroser les plantes.
Maintenant j'ai aussi le droit de le faire à la maison.»**

Christopher (CE1, école X. Gerber, Rouffach, Haut-Rhin)

classe de **Catherine CLIVIO**
cours préparatoire
école J. Prévert, Brunstatt, Haut-Rhin

Dans ma classe de cours préparatoire, quelque temps après la rentrée, a lieu le **Conseil des métiers**. Là, nous listons les métiers dont on a besoin pour aider la classe. Ensuite, les enfants en choisissent un.

S'ils ne veulent plus exercer ce métier, ils peuvent échanger avec un autre enfant. Il suffit d'en informer le groupe au Conseil.

Si un enfant ne trouve personne pour échanger ou s'il y a un métier qu'il veut absolument exercer, il peut proposer au Conseil que l'on change tous les métiers.

Au cours de l'année, il y a des métiers qui disparaissent s'ils n'ont plus lieu d'être et d'autres qui apparaissent.

classe de **Claudine BRAUN**
cours élémentaire 1ère année
école X. Gerber, Rouffach, Haut-Rhin

Dans ma classe de CE1, les responsabilités sont définies au cours de la réunion hebdomadaire de la classe (qu'on peut appeler «Conseil»). Ces responsabilités sont transcrites sur un tableau à double entrée, avec les prénoms de tous les enfants. Ce tableau prend place sur un panneau en liège de manière à pouvoir utiliser des épingles de couleur pour désigner les différents responsables.

Ces responsabilités sont prévues pour une semaine. Tous les lundis, les changements sont proposés. Il n'y a pas de roulement ; les enfants se mettent d'accord pour le partage des tâches. Souvent, ils en ont déjà discuté avant la classe. Lorsqu'il y a désaccord, on privilégie l'enfant qui n'a pas encore pris en charge la responsabilité (les petits trous laissés par les épingles en témoignent).

Parfois les enfants gardent la responsabilité pour une deuxième semaine. Ils argumentent leur de-

mande : «*J'aime ranger la bibliothèque.*», «*J'étais facteur mais je n'ai pas eu beaucoup de documents à apporter à d'autres classes.*», «*Je suis toujours prêt à l'heure donc je peux descendre rapidement le matériel de ping-pong à la récréation.*», ...

Pierre DESPOULAIN

classe de cours élémentaire 2ème année, cours moyen 1ère et 2ème année
école du Château, Fougerolles, Haute-Saône

Constat:

La classe coopérative s'appuie sur plusieurs pratiques (techniques de vie) chacune à un niveau plus ou moins développé selon les circonstances locales: expérience des enfants, du maître, relations avec les collègues, les parents, conditions matérielles....

La mise en place de ces pratiques simultanément, chacune un minimum, est nécessaire, dès que l'on veut impliquer les enfants dans la vie de la classe au quotidien ou/et pour gérer un projet coopérativement: fête d'école, classe de découverte, sortie nature, journal, corres...etc

Citons comme techniques de base: des temps de discussion et de décision, des outils d'organisation, l'installation matérielle, des pratiques d'expression et de recherche, une attitude du maître, et... la prise de **responsabilités individuelles**.

Les responsabilités en classe:

Il s'agit d'un travail «pour de vrai»: tâches organisationnelles et tâches matérielles.

Présence d'un contrat : comptes à rendre devant le groupe, prise en compte des besoins de la classe, des demandes des autres.

On partage ces tâches au sein d'un groupe : on construit ensemble le fonctionnement du groupe et la gestion des tâches

On partage ces tâches au sein d'un groupe où chacun a sa place : mon travail est respecté, je respecte celui des autres.

C'est sans doute un des éléments de la vie coopérative les plus faciles à mettre en place dans une nouvelle classe ou en débutant.

Droits et devoirs en classe coopérative : citoyenneté en actes, au quotidien !

Partage du pouvoir du maître, aussi.

Dans ma classe de cycle III, CE2-CM1-CM2:

Nous dressons la liste des responsabilités en début d'année, l'aménageons quand nécessaire. Elle est décidée pour une période allant de vacances à vacances (2 mois). Certaines responsabilités, plus lourdes, sont assumées par deux enfants (un ancien, un nouveau).

La liste est affichée. On archive qui a déjà fait quoi (tableau à double entrée).

Les enfants restant dans la même classe (avec le même maître) 3 ans, des habitudes se créent : le système fonctionne bien et n'est pas remis en cause. Mais chaque année nous en débattons avant de le réadopter. Nous avons déjà fonctionné avec d'autres modes (élections, tirages au sort).

Nous avons d'autres occasions de voter : sur les projets, les choix à opérer, les décisions à prendre concernant la vie de la classe. Les votes pour les personnes (choix de responsables) subissent souvent des effets pervers liés entre autres à l'affectif. Il n'est pas facile d'évaluer les compétences des autres, surtout de nouveaux camarades, pour exercer telle ou telle tâche.

Avantages:

- Tout le monde a une responsabilité.
- Les tâches "nobles" d'organisation/gestion (animateur, président, trésorier...) sont sur le même plan que les tâches "matérielles" (clés, fichiers, fleurs...).
- La période est suffisamment longue pour "rentabiliser" le temps de formation nécessaire.
- La responsabilité étant choisie, on l'assume plus volontiers et avec plus de plaisir, en principe.

Inconvénients:

Certains «métiers» peuvent devenir moins attrayants, moins demandés : nécessité de redéfinir les tâches, d'augmenter le nombre de responsables pour telle tâche, de la jumeler avec une autre...

On quitte parfois sa responsabilité alors qu'on commence juste à être performant(e) : informatique, trésorier.

Comment faisons-nous pratiquement ?

Lors de la dernière réunion de coopérative, la veille des vacances, chaque enfant inscrit sur une feuille son prénom et trois responsabilités qu'il souhaite assumer parmi celles qu'il n'a pas encore exercées. Il obtiendra un de ces trois voeux.

Au tableau la liste des responsabilités est recopiée. Les secrétaires notent en face de chacune, avec des craies de couleurs différentes pour chaque enfant, les initiales des élèves qui l'ont demandée. Chacun observe, contrôle.

Si un poste n'a pas été demandé, on fait un appel et on modifie les voeux. C'est très rare, chacun étant amené à exercer 5 responsabilités par année scolaire. Plus l'effectif de la classe est chargé, moins il y a de risque.

On attribue bien sûr en premier les postes les moins sollicités: directement s'il y a autant de postulants que de postes à pourvoir, en deux temps si besoin. A chaque fois on décide alors comment procéder : priorité au plus jeune, tirage au sort, un grand avec un petit...

Quand quelqu'un a obtenu l'un de ses voeux, on barre ses deux autres demandes. Au contraire, celui qui n'a pas été retenu pour un voeu est souligné pour ses deux voeux restants. Il deviendra ainsi prioritaire pour les autres responsabilités demandées.

Martine DUBAIL

classe de cours préparatoire et cours élémentaire première année
école de Saint-Ulrich, Haut-Rhin

C'est une classe de CP-CE1. Il y a donc des enfants qui restent deux ans. Les «métiers» ou «services» sont redéfinis chaque année en fonction des besoins mais comme les enfants du CE1 connaissent déjà le système, il y a peu de discussions, d'explications ; quand on a besoin de responsable on le dit en réunion : «Il faudrait quelqu'un pour...» et on choisit des volontaires.

Pour initier les enfants du cours préparatoire, les métiers sont assumés par deux enfants : un CP «apprenant» et un CE1 «initiateur». Certains métiers, plus complexes ou concernant la sécurité des enfants ou le bon fonctionnement du matériel (marcher en tête du rang quand on est en sortie, allumer/éteindre les ordinateurs, préparer la boisson, ...) sont assumés en début d'année par deux CE1.

La plupart du temps, on reste sur la même responsabilité au moins un mois. Et au maximum ? Cela dépend des demandes : quand on change de métiers, on demande au responsable : «Veux-tu partir ?» Si oui, on change ; si non, l'enfant reste jusqu'à la demande d'un autre enfant.

Si la responsabilité est mal assumée (animaux pas nourris régulièrement,...) on remplace un des deux responsables par quelqu'un qui peut apprendre à l'autre à le faire.

Les enfants n'ayant aucun métier se considèrent «en vacances» ou «au chômage» selon leur état d'esprit. Les métiers sont affichés et inscrits dans le cahier de bilan individuel.

Franck THOMAS

classe de cycle 3 (comportant trois niveaux : CE2, CM1 et CM2)
école d'Ueberstrass, Haut-Rhin

Comment les services sont gérés dans ma classe ? Il s'agit de mon expérience dans une classe de cycle 3 comportant les trois niveaux (CE2, CM1, CM2) avec un effectif de 15 à 18 enfants, en milieu rural, dans un village de 320 habitants.

Nous avons conservé le terme de «services» pour toutes les tâches ou travaux faisables par des enfants et utiles à la classe et à son fonctionnement.

Une grande affiche au mur, à côté du tableau, bien à la vue de tous, regroupe la liste des services. En face de la désignation du service, les prénoms des responsables dans une couleur qui change chaque fois que nous changeons les responsables de ces services. La date de changement est indiquée en haut de la même couleur que les prénoms. Éventuellement la règle de fonctionnement générale est inscrite sur l'affiche (par exemple : «Pas plus de trois services par enfant»).

Le fonctionnement a évolué au fil des années mais il y a des points communs :

- On décide ensemble lors d'une réunion de la classe.
- Rien ne peut être changé en dehors d'une réunion (sauf cas grave, touchant à la sécurité par exemple).
- Ce qui compte c'est ce qui est écrit.

- Les modifications sont inscrites dans le cahier comptes-rendus de réunion.

On ne parle pas des services à chaque réunion, le sujet est mis à l'ordre du jour si la nécessité s'en fait sentir (par exemple : désir d'arrêter un service, «démission», constat d'échec, d'incompétence, d'abandon, nouveau besoin, idée, suggestion) ou au moins une fois par mois.

Il y a quelques règles garde-fous mais qui sont tempérées en cas de nécessité et avec l'accord de tous, donc : souplesse.

Les garde-fous :

- Pas plus de trois services par enfant.
- On change une fois par mois.
- On change si le travail n'est pas fait correctement.
- On ne fait pas un service à la place de quelqu'un.
- On décide à la réunion.

Ce sont les enfants qui lancent le processus en début d'année, j'attends qu'ils le suggèrent (cela vient assez vite quand il y a des «anciens»).

Un enfant peut proposer un service ; «l'inventeur» est prioritaire pour faire ce service en premier.

Le service peut être fait à n'importe quel moment pourvu que cela ne dérange pas, mais certains services doivent être assurés à des moments précis. Par exemple «marcher devant» (lors d'un déplacement en groupe) ou «magnétoscope» doivent être faits quand cela est nécessaire, alors que «plantes» ou «animaux» peuvent être faits suivant l'organisation personnelle de l'enfant lors des moments de travail individuel, de création, etc...

Le service assumé est inscrit sur le plan de travail de la semaine et une page du cahier de bilan recense tous les services de l'enfant pour l'année par ordre chronologique.

On commence l'année avec peu de services et à la fin de l'année il peut y en avoir une trentaine : «bibliothèque», «rideaux», «lumières», «photocopieuse», «allumage des ordinateurs», «facteur», «papiers», «remplaçant», «plantes», «animaux», «diapositives», «magnétoscope», «cassettes», «météo»,.... Il n'y a pas de service plus «noble» qu'un autre, chacun est un rouage de la machine. Certains enfants sont valorisés par un service alors qu'en matière strictement scolaire ce n'est pas évident.

Certains services demandent un certain niveau de compétences et de comportement et ne peuvent être attribués à n'importe qui (le maître peut mettre son veto). Par exemple le service «devant», c'est à dire marcher en tête de rang dans la rue, en ville, pour monter dans un bus, pour aller au théâtre, en sport, ne peut être attribué qu'à des enfants qui ont conscience du danger, qui savent observer, s'arrêter aux points de rassemblement prévus, etc. Un enfant qui a «orange» ou «rouge» en comportement ne peut accéder à ce service. De même pour l'allumage des ordinateurs ou l'utilisation de la photocopieuse. Chaque fois qu'il y a une question de danger, de matériel fragile ou s'il faut appliquer des procédures particulières, ces règles s'appliquent.

Il y a des cas où des enfants sont restés longtemps au même service car d'une part ils étaient compétents et d'autre part il n'y avait pas de candidats pour en prendre la relève. Un enfant compétent peut travailler sur le même service pour en former un autre.

Les services assurés par les enfants, ce sujet peut paraître simple mais en fait l'observation et l'analyse du fonctionnement de cette institution peuvent apporter beaucoup quant à l'organisation de la classe, l'ambiance, le statut du travail, la prise en charge du matériel, l'aptitude à résoudre des problèmes...

Anne-Marie MISLIN

novembre 2001

À propos des responsabilités...

Il y eut de tout temps des «effaceurs de tableau», des «ramasseurs» et des «distributeurs de cahiers». Ils étaient souvent désignés par le maître, arbitrairement, ou pour un quelconque mérite. Parfois, ça se faisait par roulement. Cela déchargeait le maître et était vécu par l'enfant la plupart du temps comme un privilège, et non comme une responsabilité.

Or un monde sépare les deux, celui d'une vie coopérative où les décisions sont discutées, prises en commun et si besoin remises en question par le groupe.

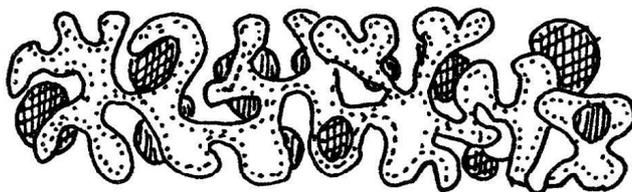
Assumer une responsabilité, si minime soit-elle, est un apprentissage qui s'inscrit dans celui de la citoyenneté. On est responsable d'une charge, et on l'est devant les autres, c'est à dire qu'il faut en rendre compte.

Il va de soi qu'il n'y a pas de règle qui en définit la durée. Elle est fonction de la responsabilité elle-même, de l'âge de l'enfant, du moment dans lequel on se situe dans l'année scolaire. Il me semble pourtant

qu'il faut un minimum de temps pour que l'enfant ait le temps de s'habituer à cette fonction.

Pour que ces responsabilités soient correctement assumées, il convient que le Conseil de classe définisse les modalités et qu'en permanence il analyse et critique leur fonctionnement et propose si besoin des améliorations.

La vie de la classe, les besoins que celle-ci génère, donnent naissance aux diverses responsabilités possibles ; elles sont sans limite... mais je crois qu'elles ne doivent jamais dévaloriser l'enfant afin qu'à travers elles il puisse se sentir utile à la construction de la vie du groupe.



Correspondance électronique (°)

éprouver des sentiments

Voici copie d'un échange de courrier électronique auquel un de mes élèves a décidé de participer. Il s'agit d'un échange un peu inattendu pour des enfants de cet âge, mais il a été traité avec beaucoup de sérieux par Alan ce qui lui donne une exceptionnelle fraîcheur que j'ai envie de vous partager.

Yves COMTE

école de Marmoutier, Bas-Rhin

message électronique diffusé à la liste (°°) ACTICEM (°°°)

vendredi 23 novembre 2001

objet : **éprouver des sentiments**

Bonjour chers correspondants

Comment on peut dire à une personne qu'on l'aime et qu'on éprouve beaucoup de sentiments pour elle, sans lui montrer qu'on est bête.

Mustapha

réponse envoyée le lundi 10 décembre 2001

objet : **écoute bien !**

Bonjour !

Je m'appelle Alan, je ne suis pas amoureux mais je peux quand même t'aider.

Tout d'abord apprend à connaître celle que tu aimes. Ex : regarde si elle a de bonnes notes, sa couleur préférée etc... Ensuite, après avoir su plus de choses sur elle, fais quelque chose pour la Saint-Valentin. Ex : un dessin (où il y aura le plus de sa couleur préférée et avec sa fleur préférée collée soigneusement dessus). Pour ne surtout pas oublier la Saint-Valentin fabrique-toi un petit calendrier et le jour où tu seras assez courageux pour lui avouer tes sentiments en face, fonce ! (Si tu lui fais une lettre n'écris pas ta signature !) Et surtout elle ne doit pas remarquer que tu n'arrêtes pas de la regarder si non elle se doutera de quelque chose. Et fais quand même attention aux cours !

A bientôt.

Alan

classe de CE2/CM1 école élémentaire 67440 Marmoutier Alsace France

(°) Yves Comte a présenté la pratique de la correspondance électronique dans sa classe dans la livraison 314-315 de CPE (juin-juillet 2000, pages 7 à 11)

(°°) liste de diffusion : une liste de diffusion est un service spécialisé qui possède sa propre adresse ; tout ce qui est envoyé à cette adresse est transmis aux abonnés de la liste.

(°°°) ACTICEM : Action Communication Télématicque Internationale Classes École Moderne